CICG
Centre d'Information et de Communication Gouvernementale
CÔTE D'IVOIRE

Revue de Presse
QUOTIDIENNE

www.gouv.ci 101

Mercredi 11 novembre 2026

PRESSE NATIONALE

Politique

COOPÉRATION CÔTE D'IVOIRE-TÜRKIYE : TIÉMOKO MEYLIET KONÉ ET CEVDET YILMAZ SE CONCERTENT

La Côte d'Ivoire et la Türkiye entendent donner une nouvelle impulsion à leur partenariat. En marge de la 31e Conférence des Parties à la convention-cadre des Nations unies sur les Changements climatiques (COP31), le Vice-Président de la République, Tiémoko Meyliet Koné, s'est entretenu, hier, à Antalya, avec son homologue turc, Cevdet Yilmaz. Une rencontre consacrée au renforcement des relations entre les deux pays et à l'ouverture de nouveaux champs de coopération. Selon la note d'information de la Présidence, représentant le Président de la République, Alassane Ouattara, à cette importante rencontre internationale, le Vice-Président a d'abord salué la qualité des relations d'amitié et de coopération entre la Côte d'Ivoire et la Türkiye, établies depuis 1964. Des relations qui ont connu une progression significative, ces dernières années, notamment avec les visites officielles effectuées à Ankara et à Abidjan par les Présidents Alassane Ouattara et Recep Tayyip Erdogan. Pour Tiémoko Meyliet Koné, cette proximité politique doit désormais trouver de nouvelles traductions dans les échanges économiques et les secteurs à fort potentiel.

ASSEMBLÉE NATIONALE/ TRAVAUX DE LA CAEF : VAGONDO DIOMANDÉ FAIT VALIDER LES BUDGETS DE LA DÉFENSE ET DE LA SÉCURITÉ

Le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, le général de corps d'armée Vagondo Diomandé, a représenté le Vice-Premier Ministre, ministre de la Défense, Téné Birahima Ouattara, devant la Commission des Affaires Économiques et Financières (CAEF) de l'Assemblée nationale, au Plateau, le mardi 10 novembre 2026. Il a présenté le budget-programmes de la Défense et celui qui lui incombe. Les deux projets ont été adoptés par les députés de la CAEF. Vagondo Diomandé a expliqué la politique du ministère de la Défense. Il a confié qu'en 2025, le budget initial alloué au ministère de la Défense était de 441 591 415 322 de FCFA. Mais à la fin de l'exercice, il est passé à 491 780 358 763 de FCFA, dont 4 535 000 000 de FCFA à peu près au titre des dons et projets. Le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité a également présenté le budget programme de son département. Pour l'année 2025, il se chiffrait à 892 111 402 949 FCFA, y compris les comptes spéciaux du Trésor. A la fin de l'exercice, le montant exécuté se chiffre à 891 857 286 186 FCFA, soit un taux d'exécution de 98,85 %. Parlant du projet de budget 2027 du ministère de l'Intérieur et de la sécurité, il a annoncé 6 programmes : Administration générale, Sécurité intérieure, Décentralisation, Administration territoriale et identification, Protection civile et Appui au financement de la décentralisation.

MENACES HYBRIDES ET CONTEMPORAINES : 2 131 SOLDATS IVOIRIENS, GABONAIS ET FRANÇAIS MOBILISÉS POUR DES STRATÉGIES COMMUNES

C'est parti pour l'opération Fangah, le pendant ivoirien du grand exercice multinational interarmées Gex 26, qui unit les armées ivoirienne, gabonaise et française sur un même théâtre afin d'adopter des stratégies communes de lutte contre les menaces hybrides et contemporaines. Hier, le chef d'état-major général des armées, le général d'armée Lassina Doumbia, a procédé à l'ouverture de cette importante opération, qui se déroule à Jacqueville, Bouaké et Yamoussoukro. Au total, 2 131 militaires (1 181 Ivoiriens, 850 Français et 100 Gabonais), 93 véhicules légers, 36 poids lourds, 9 blindés légers, 84 motos, 6 aéronefs, 7

embarcations légères et 1 porte-hélicoptères amphibie français sont engagés sur le terrain pour la phase active de l'exercice. « En unissant leurs forces, nos armées concrétisent leur partenariat dans sa forme la plus exigeante, à savoir la préparation à l'interopérabilité opérationnelle. Cette aptitude à agir ensemble ne s'improvise pas, elle se forge. Notre responsabilité est donc de les y préparer avec une rigueur absolue. C'est avant l'urgence que se bâtit la cohérence de l'action », a expliqué le patron de la grande muette ivoirienne.

L'inter

ÉCOLE DE GENDARMERIE D'ABIDJAN - PRÉSENTATION AU DRAPEAU DE 1 041 ÉLÈVES SOUS-OFFICIERS / GAL APALO TOURÉ : « VOUS AVEZ LA RESPONSABILITÉ D´HONORER LA PATRIE, DE LA PROTÉGER »

1 401 élèves sous-officiers de première année, dont 86 stagiaires féminins de la gendarmerie nationale, ont achevé la difficile étape de la Formation Commune de Base (FCB). Ils ont été présentés au drapeau, hier, mardi 10 novembre 2026, à la place d'armes de l'École de gendarmerie d'Abidjan, à Cocody, que dirige le général de brigade, Camara Kinanya Alain. Après les honneurs militaires qui lui sont dus, le général de corps d'armée, Alexandre Apalo Touré, commandant supérieur de la gendarmerie nationale, a passé un message de fermeté aux membres de cette promotion de stagiaires-gendarmes. « Vous êtes (…) dans ce corps noble, respecté, digne, reconnu dans toutes les contrées où il existe, et qui continue de l´être. Et donc, si, par malheur, vous en veniez à être tentés de desservir ce corps, donc desservir la République, rappelez-vous tout simplement ce que vos camarades ont subi, il y a quelques semaines, pour comprendre comment la gendarmerie est à cheval sur ses principes », a averti le général Apalo Touré, avant d'ajouter : « Vous avez la responsabilité d´honorer la patrie, de la protéger ».

Economie

Fraternité Matin

CINQ PROJETS DE LOI VOTÉS PAR LES DÉPUTÉS EN COMMISSION : LE BUDGET PASSE À 18 466,1 MILLIARDS DE FCFA

Le budget de l'État pour l'exercice 2027 affiche une nouvelle progression, avec une enveloppe globale de 18 466,1 milliards de FCFA, en hausse de 6,4 % par rapport à celui de 2026. Présenté hier, à l'hémicycle par Adama Coulibaly, ministre de l'Économie, des Finances et du Budget, devant la Commission des Affaires Économiques et Financières (CAEF) de l'Assemblée nationale, qui l'a adopté, ce projet de budget traduit, selon lui, un processus continu qui mobilise l'administration tout au long de l'année. Adama Coulibaly a rappelé le contexte international caractérisé par la persistance de la guerre en Ukraine, les tensions au Moyen-Orient et leurs répercussions sur les cours du pétrole auxquels s'ajoutent les effets des changements climatiques. Toutefois, dit-il, malgré ces contraintes, les perspectives économiques restent favorables, car la croissance mondiale est projetée à 3,4 % en 2027, contre 3 % en 2026. « Sur le plan national, le taux de croissance attendu ressort à 6,6 %, contre 6,2 %, l'année précédente », précise-t-il.

LE MANDAT

BUDGET 2027 / DIPLOMATIE ET INTÉGRATION : L´ASSEMBLÉE NATIONALE VALIDE LES ENVELOPPES DES DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS

Dans le cadre des travaux parlementaires consacrés à l´examen du projet de loi de finances portant budget de l'État pour l´exercice 2027, la Commission des Affaires Économiques et Financières (CAEF) de l´Assemblée nationale s´est penchée sur les portefeuilles ministériels rattachés à la mission « Pouvoirs publics, organes de souveraineté et gouvernance ». Deux départements de la diplomatie ivoirienne ont ainsi défendu leurs orientations stratégiques et leurs ambitions financières devant les députés. Réunie pour l´examen du projet de loi de finances, la CAEF a validé l´enveloppe allouée au ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale pour l´exercice 2027, s´élevant à 173,3 milliards de FCFA. De son côté, le ministre délégué auprès du ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l´extérieur, Adama Dosso, a présenté les grandes lignes de son département devant les membres de la CAEF. S´élevant à 6 626 065 719 FCFA, le budget de son département marque une nette progression par rapport aux 5 122 567 899 FCFA de l´exercice 2026.

SORTIE DE LA LISTE GRISE DU GAFI : QUAND LA CÔTE D'IVOIRE RETROUVE SA CRÉDIBILITÉ

Au-delà d'un résultat, une satisfaction qui rejaillit sur tout un pays. La Côte d'Ivoire a été récemment retirée de la liste grise du Groupe d'Action Financière (GAFI), l'organisme international qui définit les normes de lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et de la prolifération des armes de destruction massive. En clair, cet organisme reconnaît que le pays d'Alassane Ouattara a réalisé les réformes attendues pour corriger les insuffisances qui avaient justifié sa mise sous surveillance renforcée en octobre 2024. C'est la preuve d'une avancée importante pour la réputation financière du pays. Le pays a ainsi corrigé ses faiblesses dans la surveillance des secteurs exposés aux risques, l'identification des véritables propriétaires des sociétés, l'exploitation du renseignement financier et l'efficacité des enquêtes et des poursuites. Selon un expert, ces résultats prouvent que des réformes ont été conduites pour renforcer les contrôles, améliorer la transparence sur les bénéficiaires effectifs, développer la coopération internationale et rendre plus efficaces les enquêtes et les poursuites. Le pays retrouve ainsi sa crédibilité internationale.

SÉNAT/ RÈGLEMENTATION DE L´AMÉLIORATION GÉNÉTIQUE ANIMALE EN CÔTE D´IVOIRE : LA LOI ADOPTÉE EN COMMISSION

Le ministre des Ressources animales et halieutiques, Sidi Tiémoko Touré, a présenté, ce mardi 10 novembre 2026, le projet de loi portant réglementation de l'amélioration génétique animale en Côte d'Ivoire devant les sénateurs membres de la Commission de la Recherche, de la Science, de la Technologie et de l'Environnement (CRSTE), présidée par Marie Élisabeth Amblard, épouse Zunon-Kipré. Devant les parlementaires, le ministre a rappelé que, malgré les efforts consentis par l'État de Côte d'Ivoire et ses partenaires techniques et financiers à travers la mise en œuvre de plusieurs politiques publiques, la production nationale de viandes et d'abats n'a atteint que 213 000 tonnes en 2023, couvrant seulement 48 % des besoins nationaux. Selon le ministre, ce déficit entraîne des importations régulières de viandes, de poissons, de lait et de produits dérivés, générant une sortie de devises estimée à plus de 400 milliards de FCFA par an. Pour inverser cette tendance et renforcer l'autosuffisance en protéines animales et halieutiques, l'État a adopté, en janvier 2022, la Politique Nationale de Développement de l'Élevage, de la Pêche et de l'Aquaculture (PONADEPA 2022-2026). À l'issue des échanges, le projet de loi a été adopté à l'unanimité par les membres de la CRSTE.

AGRICULTURE : BRUNO KONÉ ENGAGE LA TRANSFORMATION DU SECTEUR AVEC LE PNIA 3

Le Programme National d'Investissement Agricole de troisième génération (PNIA 3) se prépare. À cet effet, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières, Bruno Nabagné Koné, a procédé, le 10 novembre 2026, à Abidjan, à l'ouverture de l'atelier national de validation du bilan du PNIA de deuxième génération et de définition des axes stratégiques du nouveau programme. Cette rencontre constitue une étape importante dans la définition des orientations de la politique agricole ivoirienne pour les prochaines années. À cette occasion, le ministre a dressé un bilan globalement satisfaisant du PNIA 2, tout en invitant les participants à examiner sans complaisance les résultats obtenus et les insuffisances enregistrées. Les performances enregistrées témoignent, selon lui, des avancées réalisées par le secteur agricole. L'investissement public agricole a connu une progression significative, passant de 121 milliards de FCFA en 2017 à 374 milliards de FCFA en 2024, soit plus du triple. Avec le PNIA 3, Bruno Koné entend engager la transformation de l'agriculture ivoirienne.

FONCIER : 4 517 PERSONNES RECHERCHÉES PAR LE MINISTÈRE DE LA CONSTRUCTION

Le ministère de l'Urbanisme, du Logement et du Cadre de vie recherche 4 517 personnes ou leurs ayants-droits. Les intéressés sont invités à se présenter au Guichet Unique du Foncier, à la Tour A, rez-de-chaussée, porte 3, à Abidjan-Plateau. Ceux résidant à l'intérieur du pays doivent se rendre dans les directions régionales ou départementales du ministère, munis de leurs pièces justificatives, pour les formalités les concernant. La liste des personnes concernées est disponible sur le site internet du

ministère. Le ministre Moussa Sanogo entend poursuivre les efforts d'assainissement du secteur foncier.

3E SOMMET ANNUEL DE KENYA REINSURANCE CORPORATION : LE MINISTRE DES TRANSPORTS, AMADOU KONÉ, FORMULE 4 ATTENTES

Kenya Reinsurance corporation (Kenya RE) organise, du 9 au 12 novembre 2026, au Radisson Blu de Port-Bouët, le 3e Sommet annuel des PDG, rassemblant des directeurs généraux, des représentants de Chefs d´État et de gouvernement, des ministres, des régulateurs, des diplomates, des partenaires au développement et des experts du secteur de la réassurance venus de tout le continent. Autour du thème : « Garantir une rentabilité durable dans l´assurance agricole, santé et automobile à travers l´Afrique », le sommet vise un objectif central, la rentabilité durable de l´assurance africaine. Représentant le ministre des Transports et des Affaires maritimes, Amadou Koné, à l'ouverture des travaux de cette rencontre, le mardi 10 novembre 2026, Jean-Marc Atche, Directeur de cabinet adjoint, a justifié la présence du ministère des Transports à ce sommet d´assureurs en soulignant que : « La sécurité routière, la santé et l´assurance forment une seule et même chaîne ». Le ministre souhaite, en effet, que le Sommet adresse la question des garanties accessibles pour les conducteurs de deux et trois-roues, leurs passagers et les voyageurs du transport collectif ; une indemnisation rapide des victimes, piétons compris ; une tarification qui récompense la prudence ; ainsi qu'un meilleur partage de l´information entre immatriculation, visite technique, permis et assurance, pour mieux lutter contre la fraude.

TRANSPORT AÉRIEN : LA LIAISON ABIDJAN-PARIS DE PLUS EN PLUS SOLLICITÉE

La liaison aérienne Abidjan-Paris semble gagner en importance dans l'activité de la compagnie aérienne nationale Air Côte d'Ivoire. Un peu plus d'un an après son ouverture, le 15 octobre 2025, cette desserte fait l'objet d'une attention particulière de la compagnie nationale, qui entend renforcer ses relations avec les voyageurs les plus réguliers. C'est dans cette dynamique qu'un club réservé à une clientèle sélectionnée des classes « First » et « Business » a été officiellement lancé, le vendredi 6 novembre 2026, à Abidjan. Accessible uniquement sur invitation, ce cercle compte 150 membres fondateurs, parmi lesquels figurent des chefs d'entreprise, des décideurs et plusieurs personnalités de premier plan. La cérémonie de lancement s'est déroulée en présence de membres du gouvernement, d'administrateurs de la compagnie et de partenaires. Cette initiative de la compagnie aérienne nationale vise à distinguer les passagers qui empruntent régulièrement ses vols, sur la ligne Abidjan-Paris.

PRODUCTION ÉLECTRIQUE : LA PUISSANCE INSTALLÉE À 11 400 MW

A travers la mise en œuvre de la Politique Intégrée des Ressources Minérales et de l'Énergie (PIRME), le gouvernement ivoirien ambitionne de porter la puissance installée à 11 400 MW d'ici 2040 contre 3 337 MW en 2026, avec une part d'énergies renouvelables d'au moins 45 %, dès 2030 pour garantir un approvisionnement stable du marché national et le respect des engagements d'exportation d'électricité. Le secteur des ressources extractives et de l'énergie est appelé à contribuer significativement et durablement à cette transformation, en étant à la fois un pôle de diversification de l'économie et un levier de croissance des autres secteurs d'activité, ainsi que du développement social du pays. En ce qui concerne la production pétrolière, la Côte d'Ivoire vise 500 000 barils par jour. Pour l'or affiné, le pays projette 150 tonnes et pour la valorisation locale du manganèse, elle est estimée à 1,25 million de tonnes par an. La PIRME prévoit des projets structurants destinés, notamment, à renforcer la compétitivité des industries nationales, à réduire la dépendance aux importations et à positionner davantage la Côte d'Ivoire dans les chaînes de valeur régionales et internationales. (Source CICG)

Société

PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION : LA FONCTION PUBLIQUE SE DOTE D'UNE BOUSSOLE

L'Annuaire statistique 2025 du ministère de la Fonction publique et de la Modernisation de l'administration a été validé au cours d'un atelier ouvert, ce mardi 10 novembre 2026 à Abidjan-Cocody. Organisé par la Direction de la Planification, des Statistiques et de l'Évaluation (DPSE), cet atelier vise à examiner et à valider les données statistiques contenues dans ce document de référence, destiné à améliorer la connaissance et le pilotage des activités du ministère. À l'ouverture des travaux, la Directrice de Cabinet, représentant le ministre d'État, ministre de la Fonction publique et de la Modernisation de l'administration, Anne Désirée Ouloto-Lamizana, Ouloboté Bobi Grâce, a souligné l'importance stratégique de cet outil dans la gouvernance administrative. « L'Annuaire statistique n'est pas un simple document d'archivage ou un recueil statique de chiffres. Il constitue le véritable tableau de bord décisionnel », a-t-elle indiqué. Soulignant qu'il permet également de mettre en lumière la réalité des effectifs des Fonctionnaires et Agents de l'État, leur répartition par genre, par corps de métier, par grade et par région administrative. Il retrace enfin la dynamique des concours, de la formation continue, des avancements, de la discipline et de la transformation du service public. Une véritable boussole pour la Fonction publique.

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE / ABOU BAMBA : « NOUS VOULONS FAIRE D'ABIDJAN LA PLAQUE TOURNANTE DES FINANCES CLIMATIQUES »

Invité à refermer le panel qui s´est tenu en marge de la 31e Conférence des parties à la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (Cop31), le ministre de l'Environnement et de la Transition écologique, Abou Bamba, a esquissé l'ambition de faire de la Côte d'Ivoire « le hub » des débats et de l'action sur le financement climatique en Afrique. Le Plan National de Développement (PND) 2026-2030 « va se faire autour des questions climatiques », explique-t-il, car l'économie ivoirienne repose sur des matrices de production naturelles éprouvées chaque jour par le dérèglement du climat. « Nous sommes obligés de nous adapter, nous sommes obligés d'atténuer », insiste-t-il. La mobilisation des financements devient « un facteur déterminant ». Le pays, assure-t-il, « a tenu ses engagements », de la loi sur le climat à la Commission nationale, en passant par le bureau du marché carbone. Les pays développés n'en ont pas fait autant, puisque leurs engagements de financement « n'ont pas été suffisamment tenus ». La Côte d'Ivoire a donc pris son bâton de pèlerin. Sans siéger au conseil d'administration du Fonds vert pour le climat, la Côte d'Ivoire a décroché, en Corée, le siège régional du Fonds pour l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique centrale et l'Afrique du Nord, attendu d'ici au début de l'année prochaine. « Nous voulons faire d'Abidjan la plaque tournante des finances climatiques », a-t-il affirmé.

COOPÉRATION UNIVERSITAIRE INTERNATIONALE : LA CÔTE D'IVOIRE OBTIENT UNE NOUVELLE CHAIRE UNESCO

La coopération universitaire ivoirienne franchit une nouvelle étape sur la scène internationale. À l'issue de l'édition 2025-2026 du programme Unitwin/Chaires UNESCO, le pays obtient une nouvelle Chaire UNESCO. Cette information a été donnée, hier, mardi 10 novembre 2026, dans une note dont l'Expression a reçu copie. Elle est dédiée à la gestion durable des écosystèmes marins et un Réseau Unitwin consacré à l'éducation à la paix et à l'écocitoyenneté mondiale. La Côte d'Ivoire renforce ainsi sa présence dans les réseaux internationaux de coopération scientifique. Le pays compte désormais dix Chaires UNESCO et un Réseau Unitwin, à la suite de l'obtention de deux nouvelles structures dans le cadre de l'édition 2025-2026 du programme Unitwin/Chaires UNESCO. Cette avancée s'inscrit dans la vision de transformation du système ivoirien d'enseignement supérieur et de recherche scientifique, portée par les orientations du gouvernement. À cet égard, le Secrétariat général de la Commission nationale ivoirienne pour l'UNESCO a exprimé sa profonde reconnaissance au Professeur Adama Diawara, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

JEUX DE HASARD / DOSSO IBRAHIMA, AUTORITÉ DE RÉGULATION, PRÉVIENT : « LE JEU DE HASARD N´EST PAS UN TRAVAIL, C´EST RÉCRÉATIF »

Ibrahima Dosso, directeur des Affaires juridiques de l'Autorité de Régulation des Jeux de Hasard (ARJH), a appelé les populations à faire preuve de modération dans la pratique des jeux de hasard. « Le jeu de hasard n'est pas un travail, c'est récréatif », a-t-il averti, hier, mardi, à la tribune de « Tout savoir sur », organisée par le CICG, à Abidjan-Plateau. Au cours de cette rencontre avec les journalistes et les invités, le conférencier a présenté le dispositif réglementaire qui encadre les paris sportifs en Côte d'Ivoire. Il a

notamment abordé les conditions d'autorisation des opérateurs, leurs obligations, la protection des parieurs, ainsi que la lutte contre les activités clandestines et les défis liés aux paris sportifs en ligne. À cette occasion, Ibrahima Dosso a dressé un état des lieux du secteur. Selon lui, celui-ci compte actuellement un concessionnaire, la Loterie Nationale de Côte d'Ivoire (LONACI), qui encadre 16 opérateurs de jeux en ligne agréés, six casinos physiques et deux établissements de machines à sous. Ce qui représente, selon le décompte présenté, 23 opérateurs agréés sur le territoire national.

Le nouveau Réveil

FRAIS DE JUSTICE : LE MINISTRE SANSAN KAMBILÉ MET EN GARDE CONTRE LES PAIEMENTS INDUS

Face aux pratiques hors du commun et aux soupçons de rackets dans le parcours d'élaboration de documents administratifs, notamment au niveau de la justice, le ministre Sansan Kambilé tape du poing sur la table. Dans un communiqué du 10 novembre 2026 dont copie nous est parvenue, le garde des Sceaux, ministre de la Justice et des Droits de l'homme, entend mettre un terme aux pratiques de perception de frais indus et exorbitants dans les juridictions ivoiriennes. Le ministre invite les usagers du service public de la justice à faire preuve de vigilance lors de l'établissement des actes de justice et à ne payer que les montants officiellement fixés par la réglementation : « En vue de prémunir les usagers du service public de la justice contre le paiement de frais indus et exorbitants, et de leur garantir l'acquittement des frais en vigueur, je les invite à exiger un reçu pour tout paiement », indique le ministre. Il insiste également sur les mentions obligatoires devant figurer sur ce document. « Le reçu doit notamment préciser le nom et la qualité de l'agent qui le délivre, la nature de l'acte sollicité ainsi que le montant effectivement perçu ».

Fraternité Matin

JOURNALISME DE QUALITÉ : L'ANP ET LE CICG CONJUGUENT LEURS EFFORTS

Face aux défis de la désinformation et de la manipulation de l'information, l'Autorité Nationale de la Presse (ANP) et le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale (CICG) entendent renforcer leur coopération. Les deux institutions ont convenu, le 6 novembre, à Abidjan, d'élaborer une feuille de route commune pour promouvoir un journalisme professionnel et une communication gouvernementale de qualité. La lutte contre les fausses informations et le renforcement des compétences des journalistes figuraient donc au cœur des échanges entre le président de l'ANP, Bakary Sanogo, et la directrice du CICG, Awa Dosso. Dans un environnement médiatique marqué par la montée de la désinformation et les nouvelles formes de manipulation de l'information favorisées par les technologies numériques, les deux responsables ont insisté sur la complémentarité de leurs missions et la nécessité d'une collaboration structurée. « Il y a nécessité que nos deux structures travaillent en synergie pour une communication gouvernementale et un journalisme professionnel qui fassent honneur à tout l'écosystème de la communication du pays », a déclaré Bakary Sanogo. Une approche partagée par Awa Dosso qui a souligné l'importance d'un partenariat formalisé. « L'ANP et le CICG partagent des enjeux hautement stratégiques qui méritent de s'inscrire dans un cadre formel », a-t-elle indiqué.

Fraternité Matin

ÉQUIPEMENT SCOLAIRE : LE MINISTÈRE DE LA SOLIDARITÉ APPORTE SON SOUTIEN À L'ÉCOLE DE MONDOUKOU

La ministre de la Cohésion nationale, de la Solidarité et de la Lutte contre la pauvreté, Myss Belmonde Dogo, a mené une double action, le lundi 9 novembre, à l'École Primaire Publique (EPP) de Mondoukou, dans la commune de Grand-Bassam. Celle-ci a consisté en la distribution de 450 kits scolaires aux élèves de l'établissement et en l'équipement de la cantine en vivres et non-vivres. L'activité s'est tenue en présence du ministre délégué, chargé de l'Enseignement technique, Jean-Louis Moulot, maire de Grand-Bassam, d'autorités administratives et éducatives de la localité, du corps enseignant et des parents d'élèves. Selon un communiqué, les kits scolaires étaient composés de cahiers, de stylos, de crayons, d'ensembles géométriques, d'ardoises, de sacs, etc. Quant aux équipements pour la cantine, ils comprenaient 100 sacs de riz de 50 kg, un bidon d'huile de 25 litres, des cartons de savon, des casseroles, des gobelets, des assiettes, des chaises, des tables, des poubelles, des seaux et bien d'autres équipements. « L'éducation est la clé de l'avenir. Un enfant qui apprend aujourd'hui, c'est un citoyen responsable demain et une nation plus forte après-demain », a-t-elle indiqué.

Culture

COOPÉRATION TOURISTIQUE : DES INVESTISSEURS NIGÉRIANS SÉDUITS PAR LA « SUBLIME CÔTE D'IVOIRE »

La Côte d'Ivoire attire de nouveaux regards du côté du Nigeria. Des investisseurs nigérians ont en effet manifesté leur intérêt pour le potentiel touristique ivoirien et les opportunités qu'offre le secteur. Conduite par le Dr Moustapha Kouassi, directeur du Bureau du Tourisme et des Loisirs de Côte d'Ivoire au Nigeria, une délégation d'investisseurs du groupe « Jbis Development Ltd » a effectué une visite en Côte d'Ivoire dans le cadre du renforcement de la coopération touristique entre les deux pays. Les investisseurs ont été reçus en audience, lundi 9 novembre 2026, par le ministre du Tourisme et des Loisirs, Siandou Fofana. Au cours des échanges, le ministre a présenté la vision du gouvernement, les ambitions de développement du secteur, ainsi que les différentes opportunités d'investissement offertes par la destination ivoirienne. Séduite par le potentiel touristique national, la délégation nigériane a exprimé son intérêt pour l'exploration de projets d'investissement en Côte d'Ivoire. Cette initiative met également en lumière le rôle des Bureaux du Tourisme et des Loisirs installés à l'étranger dans la promotion de la destination ivoirienne.

VU SUR LE NET

Economie

GOUV´TALK : LE MINISTRE DES INFRASTRUCTURES ET DE L´ENTRETIEN ROUTIER, YACOUBA HIEN SIE, FACE AUX INTERNAUTES CE JEUDI 12 NOVEMBRE

Le ministre des Infrastructures et de l´Entretien routier, Yacouba Hien Sié, sera face aux internautes ce jeudi 12 novembre 2026, à 10H00, en direct sur les pages officielles Facebook, X, TikTok et YouTube du Gouvernement, dans le cadre du "Gouv'Talk", rendez-vous d'échanges en ligne initié par le CICG. Le ministre Yacouba Hien Sié présentera, à cette occasion, la politique du gouvernement dans le secteur des Infrastructures et de l´Entretien routier. Il évoquera également avec les internautes l'actualité de son département ministériel. Les acquis enregistrés, les défis à relever ainsi que les réformes et projets du ministère seront au centre de cet échange interactif avec les citoyens. Gouv'Talk se veut une tribune d'échanges directs et sans filtre, visant à renforcer la communication de proximité entre les citoyens en Côte d'Ivoire comme dans la diaspora et le Gouvernement. Ce rendez-vous mensuel, en direct sur les canaux du CICG, est également relayé sur la page Facebook du ministère concerné.

312 MACHINES À SOUS CLANDESTINES DÉTRUITES DANS LE CADRE DU RENFORCEMENT DU CONTRÔLE DES JEUX DE HASARD

Dans le cadre du renforcement du contrôle des jeux de hasard en Côte d'Ivoire, 312 machines à sous clandestines ont été détruites par l'Autorité de régulation des jeux de hasard (ARJH). Cette opération s'accompagne d'une surveillance accrue des opérateurs et des plateformes de paris en ligne, ainsi que de mesures visant à protéger les joueurs et à empêcher l'accès des mineurs aux jeux d'argent. Le dispositif a été présenté mardi 10 novembre 2026, à Abidjan, par Ibrahima Dosso, directeur des Affaires juridiques de l'ARJH, lors de la tribune « Tout Savoir Sur » organisée par le CICG.

JEUX DE HASARD : EN 2025, LE SECTEUR A GÉNÉRÉ 1 859 EMPLOIS DIRECTS ET REVERSÉ PLUS DE 63,4 MILLIARDS DE FCFA A L'ÉTAT

Fin décembre 2025, le secteur des jeux de hasard a généré 1 859 emplois directs, réalisé un chiffre d'affaires de plus de 922 milliards de FCFA et reversé à l'État plus de 63,4 milliards de FCFA en impôts et taxes. Ces données ont été présentées, ce mardi 10 novembre 2026 à Abidjan-Plateau, par le directeur des Affaires juridiques de l'Autorité de régulation des jeux de hasard (ARJH), Ibrahima Dosso, lors de la

tribune d'échanges « Tout Savoir Sur » (TSS), consacrée à la régulation des paris sportifs en Côte d'Ivoire. Organisée par le Centre d'Information et de Communication gouvernementale (CICG), cette conférence de presse a été diffusée en direct sur les plateformes numériques du Gouvernement. Ces performances illustrent le poids économique d'un secteur dont les activités se sont progressivement diversifiées, notamment avec le développement des jeux en ligne.

Société

ADMINISTRATION DU TERRITOIRE : LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR RENFORCE LES CAPACITÉS DE 46 SOUS-PRÉFETS

Compte tenu des exigences de performance professionnelle et autres mutations du corps social, le Général de Corps d'Armée Vagondo Diomandé, ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, a initié un programme de perfectionnement professionnel, du 9 au 11 novembre 2026, à la Direction Générale de l'Administration du Territoire (DGAT) sise à Abidjan-Cocody. Cette session de renforcement des capacités est en effet organisée à l'intention de quarante-six (46) sous-préfets déployés dans les circonscriptions administratives, en 2025 et au cours de l´année 2026, afin d´améliorer l´efficacité de leur action administrative, la qualité de la gouvernance territoriale et leur capacité à exercer pleinement les responsabilités attachées à leurs fonctions. Représentant Ibrahima Bayo, directeur général de l'Administration du territoire, à l'ouverture, Dr Urie Doin Doh, directeur général adjoint, a salué la vision pragmatique du ministre Vagondo Diomandé qui ne ménage aucun effort pour redorer le blason du Corps préfectoral.

» AGENCE DE PRESSE

Economie

LE SECTEUR DES JEUX DE HASARD GÉNÈRE 922,25 MILLIARDS FCFA DE CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2025 (ARJH)

Le secteur des jeux de hasard en Côte d'Ivoire a réalisé un chiffre d'affaires global de 922,25 milliards de FCFA à fin décembre 2025, générant 1 859 emplois directs et plus de 63,48 milliards de FCFA d'impôts et taxes reversés à l'État, a révélé mardi 10 novembre 2026 à Abidjan le directeur des Affaires juridiques de l'Autorité de régulation des jeux de hasard (ARJH), Dosso Ibrahima. Intervenant au cours de l'émission hebdomadaire « Tout Savoir Sur », initiée par le CICG, consacrée à la régulation des jeux de hasard, notamment les paris sportifs et les jeux en ligne, M. Dosso a présenté le cadre juridique du secteur, les missions de l'ARJH ainsi que les mesures engagées pour renforcer le contrôle des opérateurs et lutter contre les activités clandestines. « À fin décembre 2025, le secteur comptait un concessionnaire, la LONACI, 16 opérateurs de jeux en ligne agréés par cette dernière, six casinos physiques et deux établissements de machines à sous, soit un total de 25 opérateurs agréés en Côte d'Ivoire », a-t-il indiqué.

JEUX DE HASARD : L'ARJH MENACE DE RETIRER L'AUTORISATION AUX OPÉRATEURS QUI FONT JOUER LES MINEURS

L'Autorité de régulation des jeux de hasard (ARJH) entend renforcer la protection des mineurs en Côte d'Ivoire, en menaçant de retirer leur autorisation aux opérateurs qui leur permettent de participer aux jeux de hasard, a annoncé mardi 10 novembre 2026 à Abidjan son directeur des Affaires juridiques, Dosso Ibrahima. « Tout opérateur qui permet à un mineur de jouer aux jeux de hasard verra son autorisation retirée. Ces jeux sont formellement interdits aux mineurs », a rappelé M. Dosso, lors de l'émission hebdomadaire « Tout Savoir Sur », initiée par le Centre d'information et de communication gouvernementale (CICG), consacrée à la régulation des jeux de hasard, notamment les paris sportifs et les jeux en ligne. Il a annoncé, à cet effet, un renforcement des opérations de contrôle sur le terrain, particulièrement contre l'exploitation clandestine des machines à sous et les activités des opérateurs ne disposant pas d'un agrément délivré par les autorités compétentes.

Restez connectés à l'actualité du gouvernement
en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels

@gouvciofficiel

+225 07 87 36 36 36

101 Allô Gouvernement — Centre d'appel du Gouvernement



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

L'ACTUALITÉ GOUVERNEMENTALE À PORTÉE DE CLIC !

Avec www.gouv.ci,
accédez à l'essentiel de la vie publique : décisions des Conseils des ministres, démarches administratives, actualité nationale.



www.gouv.ci 101

www.gouv.ci - Une information publique, officielle et fiable